

Le 16 novembre 2016

Monsieur Michel Germain
Président de la commission
Projet de construction d'un duc-d'Albe au quai garage de Tadoussac
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
575, rue Jacques-Parizeau, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

Objet : Complément d'information n° 5
Thème : Impacts des travaux sur le service de traversiers

Complément d'information :

5. L'étude d'impact mentionne que les travaux pourraient nuire à la qualité de vie des résidents et des usagers du secteur (PR3.1, p. 67 et PR3.2, p. 18). Veuillez préciser si la réalisation du projet aura un impact sur la traverse et les utilisateurs de celle-ci (fréquence, arrêt de service actuel, chargement et déchargement). Quelles mesures seront mises en place afin d'atténuer ces impacts le cas échéant?

Réponse :

Aucun impact n'est prévu sur le service lors de la construction.

Au besoin, s'il devait survenir des entraves mineures à la circulation (fermeture d'une voie par exemple), une équipe de signaleurs sera sur place pour faire circuler les véhicules en alternance entre les embarcadères et la pisciculture (300 mètres). La ligne d'arrêt se trouverait repoussée de 300 mètres plus à l'est. Il est important de rappeler que la période ciblée pour l'exécution des travaux se trouve en dehors des périodes de fort achalandage pour la traverse.

Veuillez agréer, Monsieur, nos sincères salutations.

La directrice de la sécurité et de l'environnement,



Isabelle Beaudoin, B.A., SEAC